

Enjeux du nouveau schéma  
Directeur cyclable  
du Grand Besançon

### Le vélo apaise la ville

Son rythme, son faible encombrement de l'espace public, sa présence, les aménagements qu'il entraîne façonnent une qualité de vie.

Les cyclistes dans les rues, concourent à la diminution des vitesses et à plus de respect entre les usagers.

### Le vélo lutte contre le changement climatique

En effet, la pratique cyclable permet de diminuer la pollution dans les villes en ne consommant pas d'énergies fossiles et en n'émettant pas de gaz à effet de serre. C'est également un mode de déplacement silencieux.

### Le vélo est facteur de santé

Le vélo représente aussi un moyen de pallier la sédentarité de nos modes de vie. La sédentarité détériore la santé mentale et physique. L'organisation mondiale de la santé préconise la pratique de 150 minutes d'activité physique par semaine et les médecins depuis le 1<sup>er</sup> Mars 2017 peuvent prescrire une ordonnance pour activité physique.

### Le vélo est pratique

Le vélo revient en force dans nos villes, les habitants le choisissent pour son côté pratique et rapide. C'est le mode de déplacement le plus rapide en ville notamment dans sa version électrique.

### Le vélo est économique

Le vélo est également un mode de déplacement très économique pour l'utilisateur, en prenant en compte l'intégralité des dépenses d'investissement entre l'utilisation en ville d'un vélo ou celui d'un véhicule, les rapports d'économie sont de 1 à 141.

Jean-Michel CAYUËLA

# La COM' de MORRE

Année 2019 n° 33 avril

MORRE

## Bulletin communal d'information

### *La section « danse enfants » du C.A.S.C a animé le repas des anciens*

Le 2 février, le C.C.A.S a invité les morrières et morriers au traditionnel repas des « anciens ». 80 convives se sont réunis ce jour alors que 25 personnes moins alertes ont reçu la visite d'un membre du CCAS pour la distribution du colis.

D'abord, les jeunes filles de la nouvelle section « danse enfants » du C.A.S.C ont accueilli nos « anciens ».

Coaché par Laura, ce petit groupe a proposé des danses qui se sont succédé à un rythme d'enfer. Les costumes ont sublimé ce moment.



Nos séniors ont réellement apprécié le spectacle et le petit mot du final.

### Encore félicitations à elles !



L'intergénération était à l'honneur ce jour. Les étudiants et étudiantes de la M.F.R ont continué ce moment de partage par leurs attentions auprès de nos anciens, par les animations et les jeux proposés.

Ces liens intergénérationnels développent la culture du « vivre ensemble » et renforcent les valeurs de respect et de tolérance.

### Dans ce numéro 33

Edito	1	Infos communales	2 / 3 / 4
Vie associative	5 / 6	Etat civil	6
Agenda	6		



### Emplois saisonniers

Vous résidez à Morre, vous avez 18 ans, vous êtes étudiant, vous cherchez un job d'été, venez postuler à la commune. Des contrats de deux semaines vous sont proposés entre le lundi 17 juin et le 06 septembre pour réaliser différents travaux sur la commune.

Les dossiers sont à retirer à partir du 5 avril et redonner au plus tard le samedi 11 mai au secrétariat de mairie aux heures d'ouverture.

### Inscriptions première rentrée scolaire 2019/2020 à l'école de Morre

Votre enfant effectuera sa première rentrée scolaire le 2 septembre 2019 à l'école de Morre. Son inscription s'effectue en deux étapes :

La première au secrétariat de mairie de Morre, 3 rue du commerce **avant le samedi 6 avril** en remplissant un dossier qui devra être accompagné des documents ci-dessous :

*Si nous n'avez pas reçu ce dossier, prenez contact avec la secrétaire au 03 81 81 25 27*

- Un justificatif de domicile,
- Deux photos d'identité,
- Les photocopies du carnet de santé : page des vaccinations (diphtérie, tétanos et poliomyélite), ou certificat médical stipulant cette primo-vaccination,
- La photocopie du livret de famille (enfant et parents) ou une copie d'extrait d'acte de naissance,
- Le certificat de radiation si l'enfant a déjà été inscrit dans une autre école.

La deuxième sera au groupe scolaire, rue Saint Fortle **samedi matin 25 mai 2019 entre 10h00 et 12h00**. Un temps sera dédié à ce que l'enfant, avec sa famille, prenne connaissance des lieux et de la maîtresse. Parallèlement, une entrevue avec la directrice permettra d'échanger si besoin sur le fonctionnement général de l'école.

### Rentrée scolaire 2019

En février, la commune est informée par l'inspection académique « du retrait d'un emploi de professeur des écoles ». En fait, il s'agit de la fermeture d'une classe au groupe scolaire de Morre.

Etonnés par cette nouvelle, nous avons demandé un rendez-vous avec l'inspecteur. Nos arguments lors de cet entrevue nous semblaient être pris en compte.

Mais hélas, malgré notre prévision des effectifs, des projets immobiliers dans la commune et les actions des parents délégués, la décision de supprimer une classe est confirmée. Seul un comptage des effectifs le jour de la rentrée de septembre peut maintenir cette classe.



Les représentants des parents ont aussi obtenu un rendez-vous auprès de l'inspecteur. Celui-ci a échangé avec les parents sur d'autres pistes de réflexions qui nous étaient à ce jour totalement inconnues.

Suite à ce rendez-vous avec les parents, nous avons sollicité de nouveau l'inspecteur qui a réaffirmé le comptage à la rentrée avec un seuil minimal de 110 élèves pour maintenir la classe. En ce qui concerne un éventuel regroupement avec l'école de Montfaucon, cette hypothèse n'a jamais été envisagée et n'est pas du tout d'actualité pour ces prochaines années.

Nous continuons de suivre ce dossier avec la plus grande attention.

**Encore une fois, nous demandons aux parents qui n'ont pas encore inscrit leurs enfants de prendre contact avec le secrétariat de mairie.**



### Travaux sur la côte de Morre

Peut-être, le savez-vous déjà : la côte de Morre sera fermée partiellement ce printemps et totalement cet été pour des travaux de reprises de glissement de terrain sur le haut de la route de Lausanne et pour des travaux d'entretien. Le Conseil Général est le maître d'ouvrage de ces opérations.

Si toutes les dispositions pour gérer ces contraintes sont encore à l'étude, nous pouvons vous transmettre ces éléments suivants

#### Pour les travaux du 29 avril au 19 juillet

##### Dans le sens montant :

Pas de changement depuis le carrefour du tunnel de la citadelle jusqu'au tunnel du Trou au Loup.

##### Dans le sens descendant : fermeture de la route dans le haut de la route de Lausanne

Il sera possible de circuler entre le carrefour de la boule de Morre jusqu'au rond-point du tunnel de la citadelle.

##### Dans le sens descendant pour l'accès au village et à nos commerçants depuis la plaine de Saône

L'accès par le tunnel du Trou au Loup + la rue du lieutenant Vallet n'est pas envisagé par le conseil général pour des raisons de sécurité. Il reste les solutions des années dernières ; plusieurs options seront possibles :

- Rue de Montfaucon + chemin du Pautey + rue de l'Echangeur + rue du Commerce + boule de Morre => rond-point de la citadelle.
- Route de la Chapelle des Buis + rue de l'Echangeur + rue du Commerce + boule de Morre => rond-point de la citadelle.

Nota : des dispositions particulières seront prises pour les bus dans le sens descendant le matin de 7h00 à 9h30.

#### Pour les travaux du 22 juillet au 2 août *initialement prévu jusqu'au 9 août*

##### Fermeture complète de la côte de Morre dans les deux sens

**Accès au village et à nos commerçants** : par la route de Montfaucon et route de Chapelle des buis

### Sécurité et vidéoprotection

Lors du conseil municipal du 29 mars, il a été décidé par 6 voix « pour », 1 « abstention », 2 « contre » de mettre en place la vidéoprotection dans notre village.

La vidéoprotection est un moyen de dissuasion efficace qui facilite également la résolution d'enquêtes en cas de commission d'acte délictueux. Elle peut être utilisée comme un moyen de levée de doute.

Après la visite et les conseils donnés par le référent sécurité de la gendarmerie, trois caméras permettront de visualiser les entrées / sorties principales des véhicules dans notre village. (rue du Lt Vallet, vers l'échangeur et vers la bibliothèque). Une quatrième caméra sera localisée à proximité de l'école et du nouveau complexe de la mairie. Le système est évolutif jusqu'à 8 caméras.

Les caméras installées de technologie haute définition devront permettre une identification des véhicules par la lecture des plaques d'immatriculation de jour comme de nuit. Le système est configuré pour des zones de visualisation définies, les façades des habitations seront floutées.



Afin de garantir le respect des libertés individuelles, le système implanté sur la voie publique fait l'objet d'une demande d'autorisation préfectorale. Aux entrées du village, des panneaux de signalisation de vidéoprotection informeront de la présence du dispositif de vidéosurveillance. Les images sont stockées uniquement lorsque des mouvements sont perçus et ceci pour une durée de 30 jours maximum. Seule la gendarmerie et des personnes habilitées auront accès aux images.



### Le complexe de la nouvelle mairie

Le complexe « Mairie, salle J-C Clerc, locaux de services » prend forme petit à petit.

Le gros œuvre commencé fin novembre 2018 par l'entreprise Bernard Gavignet arrive à son terme.



La livraison de ce complexe est prévue courant novembre 2019

Déjà se dessinent à travers quelques photos les lignes principales de cet ensemble, suivront les travaux de charpente, bardage et couverture menuiseries extérieures et d'intérieures, plafonds, sanitaires, cloisons et peintures, électricité, chauffage, sols souples, etc..



### Budget et taxes communales

Le 29 mars, le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget communal pour l'année 2019.

Lors de cette séance, il a été décidé de ne pas augmenter les taux des taxes communales. **C'est la quatrième année que les taux restent inchangés.**

Taxe foncière (bâti) : 14,61 %, Taxe foncière (non bâti) : 22,49 %, Taxe d'habitation : 8,16%

### Le covoiturage vous intéresse ?

- Vous voyagez souvent seul dans votre voiture
- Vous n'avez pas de moyen de locomotion
- Les horaires de train et de bus ne sont pas adaptés à vos besoins
- Vous trouvez excessif le tarif du train Morre-Besançon (5€ l'aller simple, soit 1,25 €/km)
- Vous avez envie de partager
- Vous êtes engagé ou vous avez envie de vous engager dans une démarche responsable pour notre planète



**Jeunes, adultes, retraités êtes-vous concernés, intéressés ?**

Vous êtes invités à une réunion

**le jeudi 16 Mai de 20h à 22h  
à la salle du conseil municipal à la Mairie de MORRE**

Pour réfléchir à développer un mode de covoiturage doux, souple, écologique, convivial depuis Morre.

Dans l'attente de cette première réunion, n'hésitez pas à contacter Mme Marie-Odile Pivard-Girardet tel : 06 75 72 41 19





## Les « Marmots » fêtent Carnaval



Samedi 9 mars, l'association "Les marmots de la côte" a organisé un défilé de carnaval pour tous les enfants de la commune.

Ils sont venus nombreux malgré le temps humide, et ont parcouru les rues du village en terminant par la traversée du marché, pour aboutir devant le monument, où les attendait un buffet de gâteaux, bonbons, et boissons, le tout agrémenté d'une pluie... de confettis



Tous ces ingrédients ont connu leur succès habituel, et personne n'était pressé de repartir !

Les "marmots" remettront ça avec une chasse aux œufs de Pâques pour les écoliers de Morre le samedi 13 avril, et espèrent bien qu'ils viendront aussi nombreux...

## L'hiver animé du C.A.S.C



Le 03 février, coorganisé avec la bibliothèque, le spectacle jeunes enfants « la jeune fille de la mer » interprété par la compagnie Duende Flamenco a connu un vif succès.



Le 10 février, c'est le vide-greniers puériculture qui remplit la salle socioculturelle. Très belle fréquentation le matin, l'après midi fut, comme la météo, plus maussade.



Le vide-jardins prévu le 14 avril a dû être annulé par faute d'inscriptions



Le 16 mars, la pièce de théâtre « sur le plateau » jouée par le groupe théâtral de la combe Saragossa a divertit un public bien peu nombreux ce soir.

Domage pour les absents !



Le samedi 9 février le concours de tarot a réuni 20 joueurs. Grands compétiteurs ou plus modestes joueurs se sont affrontés durant 3 manches de 7 parties. Entre les manches un passage par la buvette pour se désaltérer (même si la température de la salle paroissiale ne nous desséchait pas) et pour reconstituer les forces avec sandwiches ou tropézienne a permis à chacun de rester concentré jusqu'au bout.

Personne n'a été en mesure de rivaliser avec Hervé Boillon qui avec 1960 points termine premier sur le podium loin devant Laurent Martinet et Max Jaclin.



Mais rassurez vous, comme le veut la tradition chaque participant est reparti avec un lot. La soirée tarot à Morre c'est très convivial alors qu'on se le dise et que vous soyez encore plus nombreux pour l'édition 2020.

### Dates à retenir :

- 5 mai : concours familial de pétanque
- 29 juin : fête du village



### Sécheresse 2018

L'association « les oubliés de la canicule » qui regroupe 16 départements du Grand Est et des centaines d'adhérents organise **le samedi 25 mai 14h00 à la salle socioculturelle** de Morre une réunion d'information à destination des habitants du Doubs dont le patrimoine a subi des désordres suite à la sécheresse de 2018.

Des entreprises spécialistes dans les renforts des fondations, des conseillers techniques, juridiques et des experts seront présents pour exposer leurs compétences et répondre aux questions des participants.

Pour informations complémentaires : Alain GALLIOT 03 81 81 25 59

## Etat civil



### Ont vu le jour :

GAUVIN Klesia	: 04 janvier
SAINTOT Roméo Dorian	: 09 janvier
DEL VALLE COPET Anna	: 12 mars

### Nous ont quittés :

MAZALEYRAT Jeanne Alice	: 02 mars	89 ans
MOISY Henriette	: 06 mars	85 ans

## Agenda



07 avril	: Marche familiale CAIRN
15 au 19 avril	: Centre de loisirs
05 mai	: Concours familial de pétanque à 13h 30 terrain foot rue St fort
08 mai	: Commémoration amistice au monument aux morts au Trou au Loup à 11h 30
12 mai	: Trail des forts
26 mai	: Elections Européennes 8 h 00 à 18h 00
29 juin	: Fête du village

## L'équipe éditoriale



La commission communication de la commune de Morre : responsable : Marie-Christine MARTINET

L'équipe et les rédacteurs pour ce numéro : Martine CARTIER, Jean -Michel CAYUELA, Daniel CONCHE, Philippe LUS-SAGNET, Marie-Christine MARTINET, Gérard VALLET.

La com' de Morre, Mairie 3 rue du commerce 25660 MORRE ( 03 81 81 25 27 ) - Mail : mairiedemorre@wanadoo.fr

Impression : Bossanne Besançon